



LE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS PROGRESSE EN FRANCE : ON NE LÂCHE RIEN !

En 2022, les Français ont trié en moyenne **72 kg d'emballages ménagers et de papiers par habitant***. Ces données, en progression par rapport à l'année précédente (+3 kg), concernent **tous les matériaux et toutes les régions**. Elles s'expliquent notamment par la finalisation de la simplification du geste de tri, aujourd'hui appliquée sur la quasi-totalité du territoire.

Le défi désormais ? **Systématiser le geste de tri, pour en faire un réflexe pour tous les Français partout et tout le temps**. Pour cela, Citeo poursuit ses efforts et lance notamment une nouvelle campagne pour encourager les Français : « **On ne lâche rien !** ».

Le tri des emballages et papiers progresse sur l'ensemble du territoire

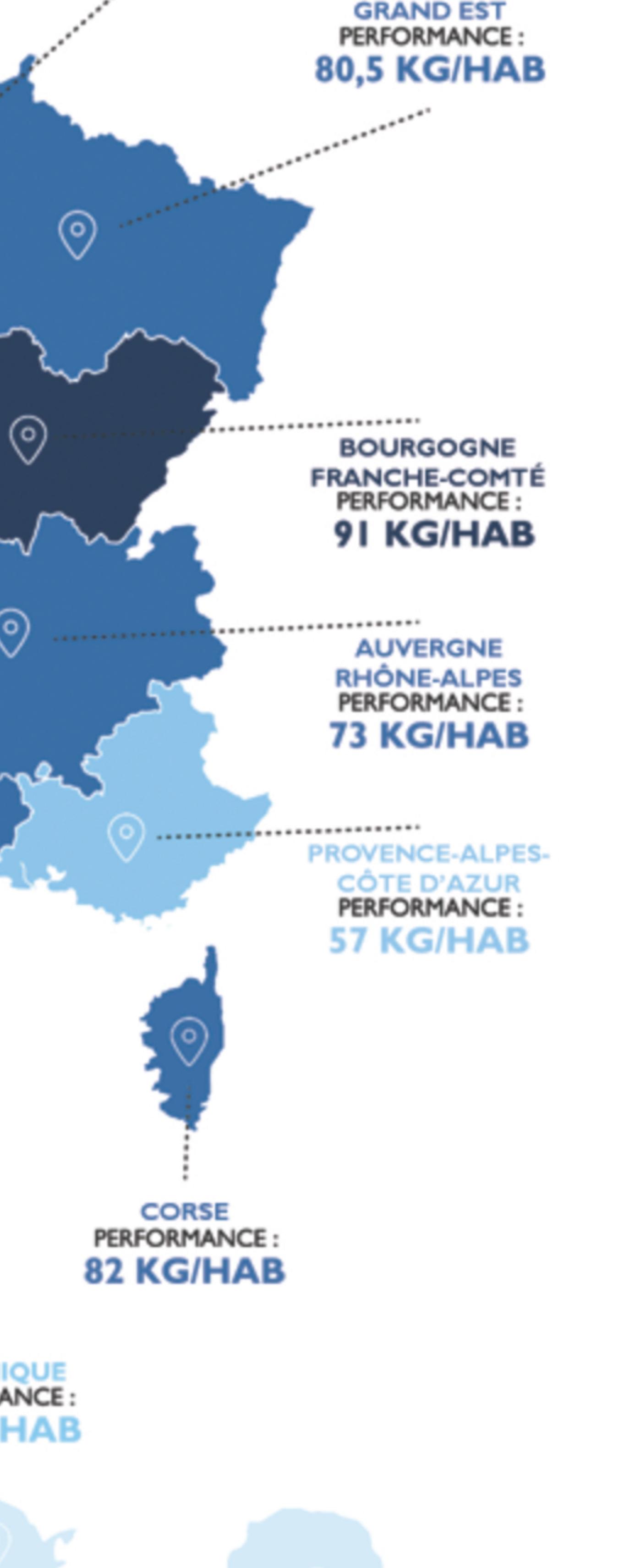
Avec un total de **56,5 kg d'emballages ménagers triés par habitant en 2022**, les Français ont trié **2,5 kg d'emballages supplémentaires par rapport à 2021**. En détail, il s'agit de 22 kg d'emballages légers – acier, aluminium, carton, plastique, papier – (+11% vs 2021), et de 34,5 kg d'emballages en verre triés par habitant en moyenne.

Ce geste de tri quotidien des Français, est l'un des premiers gestes citoyens, il a permis d'économiser 2,2 millions de tonnes de CO2 dans l'atmosphère en 2022, soit l'équivalent d'1 million de voitures en moins sur les routes.

Des performances en croissance, qui se confirment sur la majeure partie des matériaux d'emballages, à l'image des **emballages en plastique dont le tri a progressé de +7% à l'échelle nationale**, ou encore celui des **emballages en papier-carton, qui a évolué de +16%**. Le tri des emballages en verre est relativement stable (+1%), s'expliquant par un geste de tri déjà bien établi sur ce matériau, grâce à sa collecte séparée.

En parallèle, les Français ont trié en moyenne **15,5 kg de papiers graphiques en 2022 (+3,5% vs 2021)**, un chiffre en légère hausse, qui s'inscrit toujours dans un contexte de difficultés structurelles de la filière, et d'une baisse de gisement.

A l'échelle régionale, la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et la Bourgogne-Franche-Comté tirent leur épingle du jeu avec des performances respectives de 106 kg, 98 kg et 88 kg d'emballages et de papiers triés par habitant en 2022, bien au-delà de la moyenne nationale. Par ailleurs, les performances observées à l'échelle nationale sur les emballages légers et en verre se confirment sur l'ensemble du territoire, avec une progression du tri dans toutes les régions (voir détails ci-dessous).



PERFORMANCE DE TRI (EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS)

MOYENNE NATIONALE : 72

<40 KG/HAB
40 à 60KG/HAB
60 à 90 KG/HAB
> 90KG/HAB



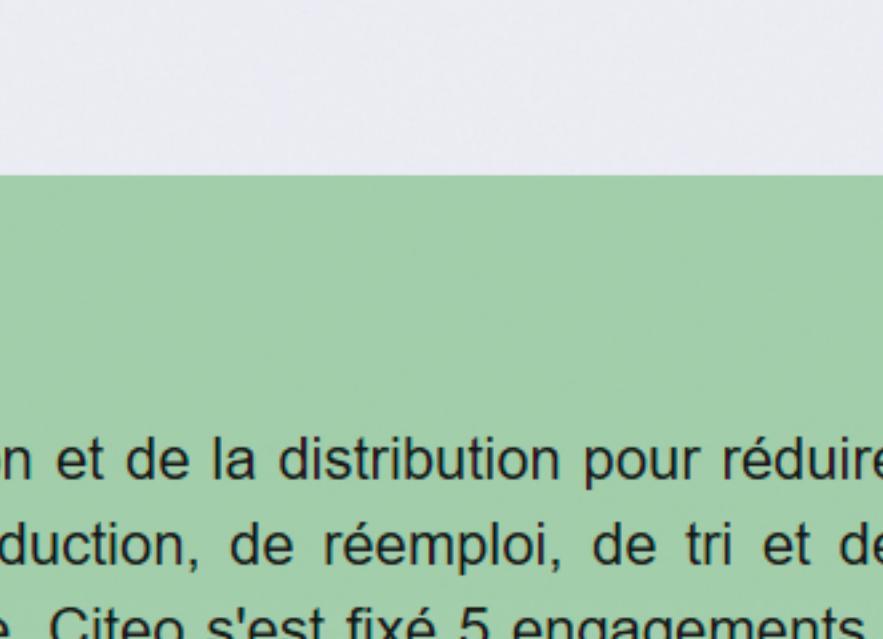
La finalisation de la simplification du geste de tri & le tri des cartons : vecteurs de performance

Parmi les leviers de performances expliquant ces résultats : la **simplification du geste de tri, dont le déploiement est en cours de finalisation sur le territoire**. Ce dispositif a connu une véritable accélération en 2022 permettant un saut de performance dans de nombreuses collectivités. Pour rappel, la simplification du tri est déployée par Citeo depuis 2015 dans toute la France et vise à simplifier et systématiser le geste de tri des Français, en leur permettant de déposer l'ensemble de leurs emballages dans le bac de tri, y compris les plastiques.

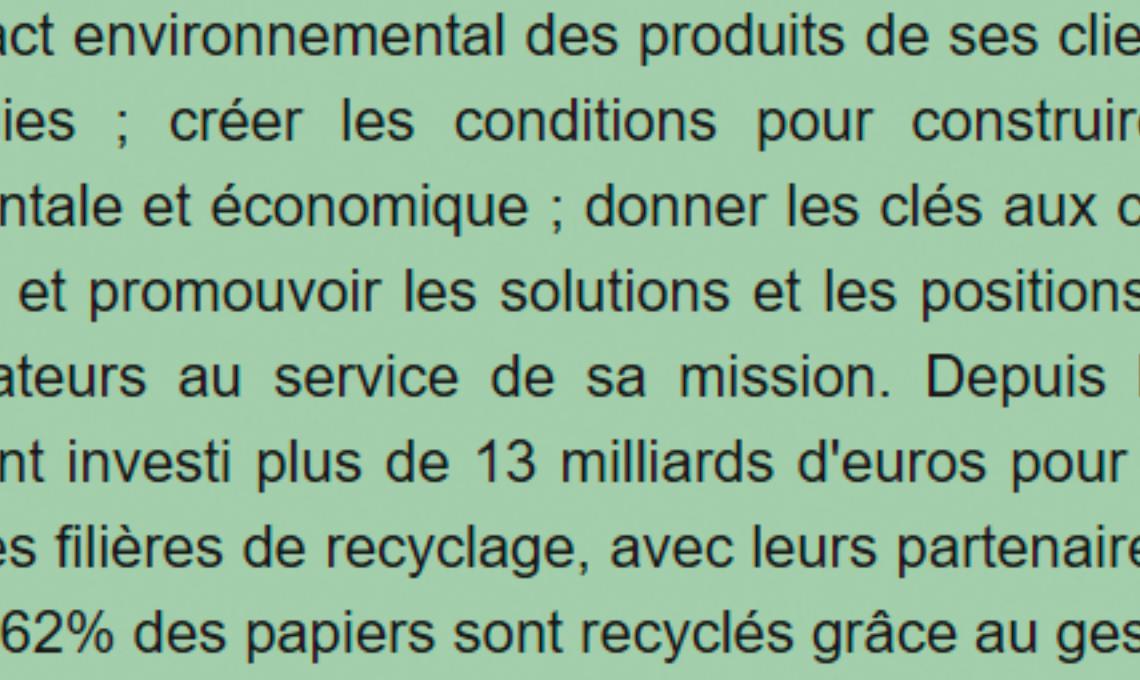
Il s'agit d'un dispositif qui fonctionne puisqu'en moyenne, les Français ont trié 3,3 kg d'emballages en plus dans les collectivités concernées, dont 2 kg d'emballages en plastique.

Les performances ont également été tirées par une augmentation du tri des emballages en carton, dû entre autres à l'augmentation de leur consommation avec le développement accru du e-commerce.

La publicité est également déclinée dans un site grand public, avec des quizz et des informations pour tout connaître du tri.

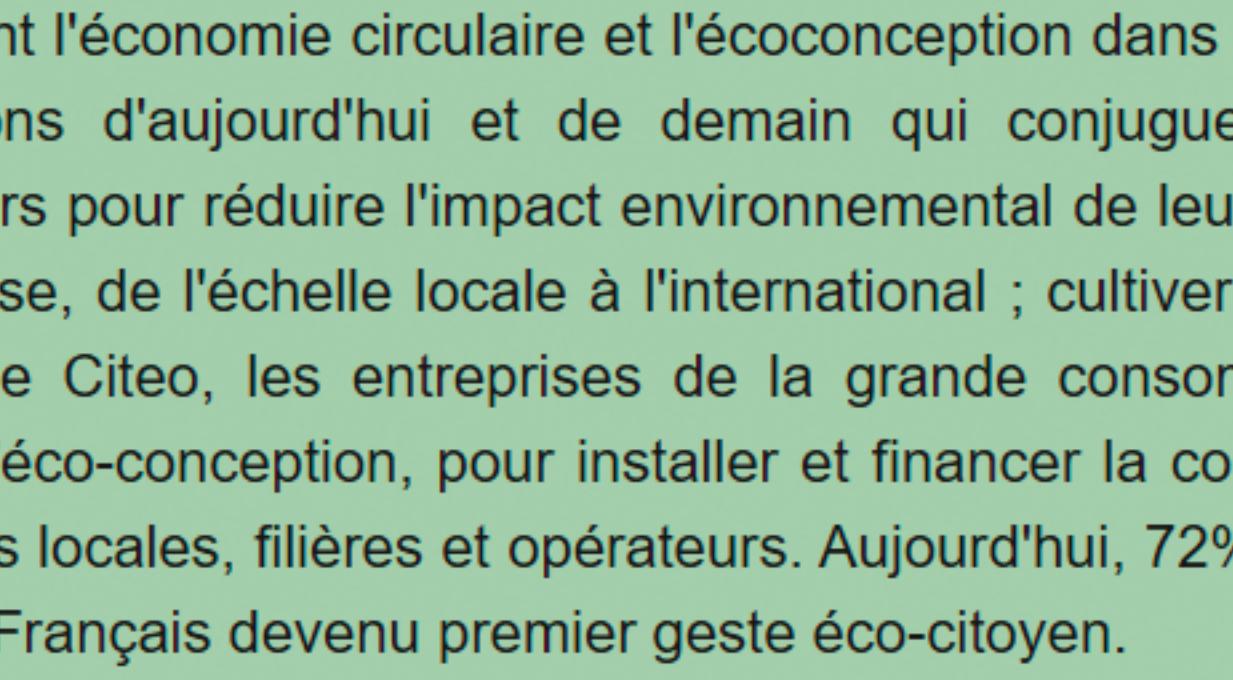


CITEO



petit à petit,
tout le monde
fait son tri.
TRIONS SYSTÉMATIQUEMENT

VOIR LA VIDÉO



petit à petit,
tout le monde
fait son tri.
TRIONS SYSTÉMATIQUEMENT

Contacts presse – Maarc pour Citeo : citeo@maarc.fr

Pauline Carde
06 32 03 22 55

Simon Dulucq
06 10 98 55 64

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 72% des emballages ménagers et 62% des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

*Chiffres arrondis. Chiffres détaillés disponibles dans le rapport d'activité de Citeo / Adelphe 2022 sur citeo.com

Ce message vous a été adressé par CITEO.

Si vous souhaitez suspendre la réception de nos informations, [désinscrivez-vous](#)

Copyright © CITEO. Crédits photos : Pierre Antoine.